

ACADEMIE DE RENNES

ETABLISSEMENT
Lycée Bertrand d'Argentré
35500 VITRÉ

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2022-2023

Quorum : 15.....

Numéro de séance : 4

Nombre des présents : 28

Date de convocation : 04/04/2023

Nombre d'absents excusés : 7

Présidence de : M. DANDIN, Proviseur

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Approbation du procès-verbal du 2 février 2023.

I. Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

1. Calendrier scolaire de fin d'année.
2. Obtention de l'accréditation Erasmus pour le lycée.
3. Projet de voyages scolaires et sorties pédagogiques :
 - sports d'hiver pour les élèves de l'Association Sportive (décembre 2023).
 - sortie pédagogique à St Malo et dans la baie du Mont St Michel pour les terminales des spécialités Physique-Chimie (vendredi 16 juin)

II. Affaires administratives et financières

1. Compte financier de l'exercice 2022 et affectation des résultats.
2. Conventions.

III. Questions diverses

1. Précisions sur les tarifs repas cantine pour les stagiaires M1 et M2
2. Motion portée par les représentants du personnel d'enseignement et d'éducation

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Dandin', written over a horizontal line.

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 13 avril 2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	DANDIN Marcel	X						
	Adjoint	YOU SEEN Corinne	X						
	Gestionnaire	VANNIER Jérôme	X						
	CPE	SIRIMA Ardiouma	X						
	DDFPT	JACOB Yveline	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	DAVID Olivier	X						
	Groupement de commune	LE CALLENEC Isabelle	X						
	Commune siège	MATHIEU Danielle	X			MAIGNAN Philippe			
	Commune siège					LEONARDI Pierre			
Personnalité qualifiée		BOUVET Alain			X				
Total		9	8		1				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	HUCHET Erwan			X	CHESNEAU Delphine	X		
		BELHABCHI Nordine			X	BODET Elen			
		CALVEZ Sandrine			X	GARREAU Magaly			
		TIREAU Nicolas	X			LE ROUX Valérie	X		
		GUILLAUME Catherine	X			BERTHEUX Marie			
		SAVATTE Romain			X	LE JALLE Daniel	X		
	LE SANN B Marilyne	X			BUTTIFANT Guillaume	X			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	GAUTHIER Fabrice	X			BIGOT Marie-Claude	X		
		BLANDEAU Nathalie	X			BETTON Colette			
		JAMIER Isabelle			X	LEDUC Stéphane			
Total		10	5	5	10	5			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	DOUR Sonia	X			GRIPPON Joël	X		
		GUENNEC Sandrine			X	ROBINNE Delphine			
		DAVENEL GUERIN Pascale	X			DA SILVA Christine			
		DELIN Mélanie	X			SAUDRAIS Marie-Cécile			
		CHAUSSÉE Sylvain	X			PETIGNY Patrick			
	Elèves	PAILLETTE Léo	X			BUREL Mélane			
		BONTEMPS Sarah	X			GALBIN Juliette			
		SAUDRAIS Louna	X			MORAVIE Coline			
		FRIN—JOUAN Maëlle			X	RENOU Maïlys			
		GAUTHIER Marie	X			LINISE Vince	X		
Total		10	⁸ 8	2	10	2			

Monsieur le Proviseur fait état des présences et déclare le quorum atteint avec 28 membres.

Le précédent procès-verbal du Conseil d'Administration du 2 Février dernier est soumis au vote.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le secrétariat de séance sera assuré par les représentants des Parents d'élèves.

Présentation de l'ordre du jour. 1 question diverse viendra compléter cet ordre du jour.

RUBRIQUE I – Affaires pédagogiques et Vie scolaire

Sujet 1.1 Calendrier scolaire de fin d'année

Monsieur le Proviseur présente le projet de l'organisation du calendrier de la fin d'année scolaire 2022-2023.

Les conseils de classe du 3^{ème} trimestre auront lieu du 30 Mai au 6 Juin pour les classes de secondes.

Les conseils de classe du 2nd semestre auront lieu à partir du 30 mai pour les classes de premières et terminales.

La fin des cours aura lieu :

- Le 9 Juin après les cours pour les élèves de première et terminale.
- Le 13 Juin après les cours pour les élèves de seconde.

Le lycée Bertrand d'Argentré sera en configuration examen du 14 Juin au 29 Juin.

Réinscriptions :

- La réinscription des élèves de seconde pour la classe de première aura lieu le 13 Juin (validation après le conseil de classe et décision d'orientation).
- La réinscription des élèves de première pour la classe de terminale aura lieu le 9 Juin (validation après le conseil de classe et décision d'orientation).

Restitution des manuels scolaires :

- Le 13 Juin pour les élèves de seconde.
- Le 9 Juin pour les élèves de première.
- Le 8 Juin (4 Juillet et 8 Juillet) pour les élèves de terminale.

Le service de la demi-pension sera ouvert jusqu'au 13 Juin pour les élèves de seconde et jusqu'au 16 Juin pour les élèves de première et terminale.

Le service de restauration sera fermé le 16 Juin au soir pour laisser place aux travaux des phases 2 et 3 d'extension de la restauration (début des travaux le 19 Juin). Il n'y aura plus de repas assuré par le service restauration.

2 dispositifs sont proposés aux élèves de seconde :

- Stage de découverte du milieu professionnel : conventions de stage pour les élèves souhaitant découvrir le monde professionnel.
- Service National Universel (SNU) : inscription sur le site Internet snu.gouv.fr pour effectuer un séjour SNU.

Proposition de calendrier acceptée par les 29 membres présents.

Sujet 1.2 Obtention de l'accréditation Erasmus pour le lycée

Monsieur le Proviseur informe le CA de l'obtention de l'accréditation Erasmus pour le lycée.

Cette accréditation permet de déposer plusieurs projets via des procédures simplifiées. Elle ouvre la possibilité de candidater annuellement pour l'obtention de financements Erasmus pour la mobilité.

Erasmus permet de financer des actions de mobilité en Europe, pour les élèves, les enseignants et l'ensemble des personnels des établissements, visant à soutenir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique, mais aussi pour contribuer au développement des compétences professionnelles et transversales.

Le programme Erasmus permet également de développer des échanges de pratiques innovantes grâce aux projets de coopération entre différents acteurs intervenant dans l'éducation. Ces projets renforcent la dimension européenne et internationale de l'éducation et la formation.

Une prochaine réunion permettra de mieux connaître les crédits possibles.

Le représentant de la Région propose de se rapprocher des services du pôle international de la Région Bretagne afin de trouver des informations complémentaires.

Des mobilités individuelles sont possibles pour les élèves, les demandes seront à étudier.

Sujet 1.3 Projet de voyages scolaires et sorties pédagogiques

- Séjour pédagogique facultatif à La Plagne 17 au 23 décembre 2023

Activité ski et activités de plein air, séjour destiné aux Premières et Terminales faisant partie de l'AS Sportive du Lycée. 125 élèves potentiellement concernés et 48 places disponibles (+ 5 accompagnateurs).

- Sortie pédagogique à Cherrueix/Saint-Malo 16 juin 2023

Sortie pédagogique dans la baie du Mont Saint Michel, sortie destinée aux Terminales en spécialité physique et chimie.

Vote à l'unanimité des 29 membres présents pour l'adoption projet de voyages pédagogiques et des Budgets prévisionnels.

RUBRIQUE II – Affaires administratives et financières

Sujet 2.1 Compte financier de l'exercice 2022 et affectation des résultats

Monsieur le Proviseur fait une présentation générale des comptes financiers de l'exercice 2022.

Monsieur le Gestionnaire présente le compte financier de l'année 2022 qui doit être présenté avant le 30 avril de l'année qui suit l'arrêt des comptes.

Une double délibération sera demandée :

- Statuer sur l'arrêt des comptes financiers
- L'affectation des résultats

3 axes seront développés :

- Résultat et son affectation
- Analyse des données financières
- Compte rendu de gestion

Le compte financier 2022 présente des recettes de 1,5M€ et des dépenses de 1.6M€, soit un déficit comptable de -67K€ (+26K€ en 2021). Ainsi, le montant des réserves après affectation du résultat se fixe à 560K€.

Sans surprise, le résultat financier dégradé s'explique par les surcoûts énergétiques (gaz et électricité).

A noter que des discussions sont en cours entre EDF et la région Bretagne sur les tarifs des dépenses d'électricité du dernier trimestre 2022 (mandat afin d'estimer à 55.20% du coût des factures réelles EDF du dernier trimestre 2022).

L'impact des surcoûts énergétiques va impacter le fonds de roulement (recours à l'autofinancement pour payer les surcoûts). Le lycée reste en situation financière favorable pour le moment, mais sa capacité d'autofinancement diminue.

La trésorerie nette du lycée atteint 686K€ (603K€ en 2021). Paradoxalement, cette amélioration de la trésorerie versus 2021, est liée à la réforme de l'impact de la tarification sociale (répartition par tranches des frais scolaires plus favorables pour le lycée avec la réforme des tarifs) et à des reliquats de subventions.

Enfin, le taux de non recouvrement du lycée est satisfaisant grâce au travail du service comptabilité.

Une question est posée par les représentants des personnels enseignants sur l'impact de l'inflation sur le coût moyen des repas. Monsieur le Gestionnaire informe que l'inflation sera de +11% sur le coût des repas.

Vote à l'unanimité des 29 membres présents pour valider l'arrêt des comptes et les affectations de résultats.

Sujet 2.2 Conventions

Monsieur le Proviseur présente les projets de Convention :

- **Convention de renouvellement du contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées.**

Cette convention avait déjà été présentée au vote sur un autre Conseil d'Administration mais entretemps le barème qui passe de 3.2€ HT à 3.35€ HT en 2023 puis 3.5€ HT en 2024 et 3.65€ HT en 2025.

Après différents échanges, il est demandé de faire une étude sur le nombre moyen de copies réalisées par élèves et de contacter d'autres lycées pour comparer les données.

Cette délibération est remise au vote du prochain CA.

- **Convention de mise à disposition d'emballages de gaz médium et grandes bouteilles.**

Objet : location de bouteilles de gaz.

- **Convention d'utilisation des locaux en dehors des heures ou périodes de formation pour organiser des activités dans le cadre des dispositions de l'article 25 de la loi du 22 juillet 1983.circulaire N°93 294 du 15 octobre 1993.**

Objet : organisation de l'AG de la Ligue de l'Enseignement 35 le 7 juin 2023 de 17h à 22h.

Vote à l'unanimité des 29 membres présents pour donner autorisation de mettre en place les 2 dernières conventions.

RUBRIQUE III – Questions diverses

Sujet 3.1 Précisions sur les tarifs repas cantine pour les stagiaires M1 et M2

Monsieur le Proviseur fait état d'une demande pour ajuster le tarif du service restauration pour les stagiaires de catégorie M1 et M2. La question sera posée à la Région Bretagne par l'intermédiaire de l'élu local de la collectivité.

Sujet 3.2 Motion portée par les représentants du personnel d'enseignement et d'éducation

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation alertent les autorités académiques sur les incidences défavorables du calendrier scolaire pour les élèves de terminales mais aussi pour l'ensemble des élèves du lycée. Une demande est faite pour que les épreuves d'examen puissent revenir à la fin de l'année scolaire.

Les représentants des parents d'élèves s'associent à cette motion.

L'ordre du jour est épuisé.

Monsieur le Proviseur donne fin de séance et remercie les membres du CA.

Motion des enseignants élus au conseil d'administration du lycée Bertrand d'Argentré de Vitré

Les professeur.es tiennent à dénoncer l'incohérence du calendrier imposé en Terminale depuis la réforme du lycée.

- Des épreuves en mars qui réduisent d'un tiers le temps d'apprentissage et d'acquisition des savoirs et des savoir-faire.
- Des programmes encyclopédiques qui contraignent les élèves à du bachotage sur deux trimestres ne leur permettant pas une véritable appropriation des contenus.
- Un mois de mars où les élèves doivent à la fois finaliser leurs vœux dans Parcoursup, tout en révisant pour leurs épreuves de spécialité, sans allègement de leur emploi du temps.
- Un mois de mars qui perturbe fortement l'organisation de l'ensemble des lycées et nuit à la continuité des apprentissages de la seconde à la terminale, durant trois semaines et entraîne un fort risque de démobilitation des élèves.
- Des multiples combinaisons de spécialités, entraînant une rupture d'égalité entre les candidat.es, qui ne sont pas évalué.es sur les mêmes sujets.
- Des notes dévoilées aux candidats dès le mois d'Avril dont les conséquences seront doubles :
 - créer une nouvelle pression des élèves et de leurs familles envers les professeur.eset /ou
 - accentuer la démotivation des élèves de terminale lors de la fin de l'année scolaire.

Pour l'ensemble de ces raisons, les enseignants demandent donc

- Des épreuves finales de spécialité à la fin de l'année scolaire
- La remise à plat de la réforme du lycée et de la réforme du baccalauréat
- Un programme adapté au temps d'apprentissage des élèves.

Les enseignants élus au conseil d'administration